



N°	Urbanisme	Statut	Appréciation
1	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.1
2	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.2
3	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.3
4	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.4
5	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.5
6	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.6
7	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.7
8	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.8
9	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 1.9
10	Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel	Commune	Urbanisme 2.0

**LEGENDE**

- Zones U - Zones urbaines**
  - UA** - Zone urbaine principale correspond au centre ancien
  - UB** - Zone urbaine à dominante d'habitat individuel à la zone principale
  - UC** - Zone urbaine à dominante d'habitat collectif
  - UF** - Zone urbaine d'équipements et services publics
  - UX** - Zone urbaine à dominante d'activités économiques
  - Zone AU - Zones à urbaniser**
  - AU** - Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat à court et moyen termes
  - AUx** - Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'activités économiques à court et moyen termes
  - Zones A - Zones agricoles**
  - A** - Zone agricole réservée à l'exploitation agricole
  - Zones N - Zones naturelles**
  - N** - Zone naturelle de protection stricte
- Dispositions réglementaires particulières**
  - Emplacements réservés
  - Espaces Boisés Classés (EBC)
  - Patrimoine naturel remarquable: terrains cultivés
  - Adre remarquable
  - Alignement d'arbres à préserver
  - Secteur Patrimoine naturel: parcs et espaces verts
  - Patrimoine identifié
  - Murs de clôture d'intérêt patrimonial
  - Préserver de la diversité commerciale

Département du Val d'Oise  
Commune de Survilliers

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**4 - Documents Graphiques**  
**4.2 - Planche Centre-Bourg**

Révisé par: \_\_\_\_\_  
Validé par: \_\_\_\_\_  
Date: 20/02/2016  
Echelle: 1/2000